

## Fiche de synthèse issue de la dynamique participative

Pour le volet socio-économique de ce nouveau Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW), une nouvelle méthodologie a été mise en place : un appel à projets participatif. Cette méthodologie a permis d'aboutir à la rédaction de plusieurs fiches de synthèse co-construites avec les associations, les collectifs d'habitants et les services communaux lors des différents groupes de travail organisés entre mars et avril. En effet, lors de ces différentes rencontres, tous les participants ont apporté leur expertise afin de cerner au mieux les besoins et les attentes des habitants du périmètre concerné.

Grâce à ce travail de collaboration, 14 fiches de synthèse ont été rédigées sur base des 5 thèmes principaux issus du diagnostic. En effet, pour tous les thèmes confondus, 14 priorités d'action ont été établies et pour chacune des priorités, une fiche de synthèse a été complétée.

Nous insistons sur le fait que **tout formulaire de candidature rendu devra obligatoirement référer à l'une des 14 fiches de synthèse.**

### 1. Thème principal

Thème 1	Améliorer la qualité du bâti
Thème 2	Renforcer la cohésion sociale/ Renforcer les liens humains
Thème 3	Activer l'espace public
Thème 4	Valorisation des compétences transversales/Accompagner la mise à l'emploi
Thème 5	Activer durablement l'Avenue Wielemans Ceuppens

### 2. Priorité d'action

**Priorité 1** : Préformations et/ou formations professionnelles qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle

### 3. Lien avec le thème principal et éventuellement avec une autre opération du CQDW/ou du quartier

A travers les formations professionnelles qualifiantes et/ou les préformations et/ou les formations par le travail, les publics éloignés de l'emploi (ou en reconversion professionnelle) peuvent développer de nouvelles compétences, mais également approfondir des compétences déjà acquises.

Nous vous donnons également la possibilité de faire des liens éventuels avec les autres thématiques du CQDW. Pour que vous ayez une vision claire des différentes thématiques et de leurs priorités, veuillez-vous référer au tableau synoptique ci-dessous.

Thème 1	<u>Priorité 1</u> : Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie
	<u>Priorité 2</u> : Former les publics à la rénovation et à l'auto-rénovation
Thème 2	<u>Priorité 1</u> : Favoriser et renforcer les liens inter-associations
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser et renforcer les liens entre habitants
Thème 3	<u>Priorité 1</u> : Animer l'espace public
	<u>Priorité 2</u> : Préserver et revitaliser l'espace public
	<u>Priorité 3</u> : Encourager la mobilité active et l'accès PMR

Thème 4	Priorité 1: Encourager les préformations et/ou formations professionnelles qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle
	Priorité 2: Favoriser l'auto-entreprenariat
	Priorité 3: Développer l'économie locale et solidaire
	Priorité 4: Accompagnement/coaching pour la valorisation des compétences transversales
Thème 5	Priorité 1: Animer l'Avenue Wielemans Ceuppens
	Priorité 2: Sensibiliser et informer (propreté, primes,...)
	Priorité 3: Revitaliser les espaces commerciaux (étalages, façades,...)

#### 4. Public visé

Nous rappelons que tous les projets doivent viser les habitants et usagers du périmètre concerné. Nous avons listé les différents publics visés par cette priorité.

- Les personnes sans emploi (18-25 ans, 18-30 ans, 30-45 ans, 45+)
- Les personnes en reconversion professionnelle
- Les jeunes en décrochage scolaire

#### 5. Types d'objectifs à remplir par le(s) projet(s)

Nous énumérons ci-dessous une liste d'objectifs (cette liste n'est pas exhaustive). Vous pouvez également proposer de répondre à d'autres objectifs dans votre dossier de candidature. Toutefois, s'il s'agit de nouveaux objectifs, ils doivent être en lien avec la priorité 1 et être détaillés.

- Développer des compétences des personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle
- Insérer socio-professionnellement des publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle
- Valoriser des compétences et l'estime de soi
- Créer des filières de formation en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi
- Encourager la mixité de genre, culturelle, intergénérationnelle, socioéconomique
- Renforcer la mixité de genre dans les filières de formation qualifiantes
- Déconstruire les stéréotypes de genre
- Renforcer les compétences des plus jeunes et leur autonomie sur le marché de l'emploi
- Encourager les synergies entre les employeurs et les publics visés
- Acquérir les codes sociaux de base pour le monde du travail
- Autre

#### 6. Enveloppe budgétaire et répartition (Personnel – investissement – Fonctionnement)

L'enveloppe globale allouée à cette thématique s'élève à 700.000 € pour toute la durée du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne, soit de janvier 2019 à septembre 2022.

#### 7. Projets envisagés

Nous énumérons ci-dessous la liste des différents projets énoncés lors des différentes réunions. Nous n'accepterons que les formulaires de candidature en lien avec ces projets.

- Formation en ISP sur les nouveaux métiers de la ville (toitures vertes, rénovation légère, rénovation avec matériaux écoresponsables, valoriste,...)
- Mise en place de parrainage entre professionnels de la construction et stagiaires ISP
- Création d'une « Ressourcerie » permettant la formation au métier de valoriste dans divers domaines (vélo, bois, textile, ameublement, etc.)
- Projet axé sur l'acquisition des codes sociaux de base
- Création d'une zone d'accès aux nouvelles technologies, comprenant un espace de formations aux métiers en lien avec les nouvelles technologies
- Création d'une halte-garderie

## 8. Profil des porteurs potentiels/des partenaires potentiels

Nous listons ci-dessous les différents porteurs et partenaires potentiels pour ces projets précédemment listés.

- ASBL
- Services communaux
- Centres de formation ISP

Partenaires potentiels :

- Centres de référence de Bruxelles-Formation
- Actiris
- Bruxelles-Formation
- Maisons de l'Emploi

## 9. Conditions de réussite

Nous listons ci-dessous une liste de différentes conditions de réussite permettant de mener au mieux votre projet.

- Accessibilité des préformations et formations (critères d'âge, durée de chômage, genre,...)
- Adéquation entre le projet et les besoins/attentes du public-cible
- Coordination des partenaires de projet
- Le cas échéant, détermination claire du rôle de chaque partenaire via un accord de collaboration (modèle fourni)
- Encadrement/accompagnement des publics
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Coordination entre les acteurs à l'échelon local et régional
- Coordination avec les associations travaillant avec les publics visés
- Communication proactive et ciblée en fonction des publics visés
- Prise en considération de l'existant

## 10. Types d'indicateurs

Nous énumérons ci-dessous différents indicateurs permettant d'évaluer les projets. Cette liste n'est pas exhaustive. Dès lors, vous pouvez également proposer d'autres indicateurs dans votre formulaire de candidature.

- Nombre de personnes ayant trouvé un emploi, un stage, etc.
- Taux de fréquentation stable ou en augmentation lors des formations
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Augmentation du nombre de femmes dans les formations qualifiantes dites « masculines », ainsi que l'augmentation du nombre d'hommes dans les formations qualifiantes dites « féminines »
- Autre